

dossier de presse

Rentrée scolaire dans les collèges

Par **Bernard BONNE**, Président du Conseil général de la Loire

Et **Gilles ARTIGUES**, Vice-président du Conseil général de la Loire en charge de l'éducation

La politique globale du Conseil général au service de l'éducation : _____ **2**

Les travaux emblématiques débutés en 2014 _____ **2**

Les travaux au collège Jules Ferry de Roanne: 16 M€ _____ 2

Le collège Honoré d'Urfé à Saint-Etienne: 16,3 M€ _____ 3

Le collège du Pilat à Bourg-Argental: 2,45 M€ _____ 4

Les autres travaux significatifs prévus _____ **5**

Des politiques renforcées en faveur des collégiens _____ **6**

Le Plan Jeunes _____ 6

Le Développement du numérique _____ 7

Les Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adaptées (SEGPA) _____ **9**

Politique en faveur de la restauration scolaire _____ **10**

Les agents de prévention-médiation, les agents techniques et les animateurs E3D _____ **10**

Un dictionnaire offert à chaque nouveau collégien de 6^{ème} _____ **12**

contact presse :

Patrick Françon

04 77 48 40 07

06 13 56 02 15

patrick.francon@cg42.fr

La politique globale du Conseil général au service de l'éducation :

- Depuis 1986, le conseil général gère la construction, l'extension, les réparations, l'équipement et le fonctionnement des collèges, soit 381 000 m². A partir du 1^{er} janvier 2006, la nouvelle décentralisation lui a confié des compétences supplémentaires : l'accueil, la restauration, l'hébergement, l'entretien général et technique des collèges.
- Parce que c'est au collège que se joue en grande partie l'avenir scolaire et professionnel des jeunes et parce qu'il est de son devoir de leur offrir les meilleures conditions de travail, **le Conseil général de la Loire a choisi de faire de l'éducation une de ses grandes priorités.**
- Il mène une action en profondeur, sur le long terme en définissant des priorités en termes de sécurité, de maintenance et de qualité d'accueil.
- **En 2014**, le budget consacré aux collégiens s'élève à 26,9 millions d'euros : près de 12 millions d'euros sont destinés aux travaux dans les établissements.
- Entre 1986 et aujourd'hui, le budget global consacré aux collèges est passé de 7,2 millions euros à 26,9 millions d'euros. En vingt ans, le conseil général a donc multiplié par **3,7** son budget alloué aux établissements ligériens de niveau collège. Depuis 1995, les crédits consacrés aux travaux dans les collèges publics sont passés de 56 millions de francs, soit 8,54 millions d'euros, à près de 12 millions d'euros actuellement.

Les travaux emblématiques débutés en 2014

Les travaux au collège Jules Ferry de Roanne : 16 M€ TTC

L'opération porte sur la restructuration du collège ainsi que la mise en accessibilité et la rénovation partielle du gymnase.

Planning :

Les travaux avancent à un rythme soutenu avec en particulier la construction des façades du bâtiment principal. Le collège fonctionne dans des locaux provisoires dont 13 salles préfabriquées et le collège du Coteau accueille les demi-pensionnaires de Jules Ferry pour les repas.

La livraison du bâtiment principal et de la demi-pension est prévue à Toussaint 2015 avec une perspective de fin de travaux fin 2016.

La Ville de Roanne récupèrera une bande de terrain à l'été 2015 pour agrandir la cour des écoles maternelle et primaire.

Prise en compte des orientations de la politique départementale en termes de bâti durable et de développement du numérique :

- Très forte isolation des bâtiments y compris du gymnase existant
- Énergie renouvelable grâce au chauffage à granulés de bois pour le collège
- Récupération des eaux de toiture pour les sanitaires élèves
- Utilisation importante du bois pour les éléments de structure (en limitant son usage pour les parties extérieures exposées aux intempéries)
- Équipements de cuisine à faible consommation d'eau et d'énergie
- Vidéoprojecteurs interactifs à focale courte dans toutes les salles de classes
- Raccordement de l'établissement sur le réseau de fibre optique à très haut débit
- Câblage de l'ensemble des locaux permettant un accès en réseau

Le collège Honoré d'Urfé à Saint-Etienne : 16,3 M€ TTC

L'opération fait partie d'une opération plus globale de rénovation de la cité scolaire. Cette cité comprend, outre le collège, un lycée, une demi-pension, un internat pour les lycéens et des logements de fonction, le tout implanté au sein d'un remarquable espace boisé classé.

L'opération actuelle est menée dans le cadre d'un groupement de commandes avec la Région Rhône-Alpes : le Département est maître d'ouvrage des travaux relatifs au collège, la Région est maître d'ouvrage des travaux relatifs au lycée, au gymnase, à la salle polyvalente, aux logements et aux abords extérieurs.

Planning :

Les premiers travaux ont permis le transfert, à l'été 2013, des collégiens dans des locaux voisins et réaménagés, rue de la Jomayère.

Les travaux en cours concernent des déconstructions et la réalisation d'un parking.

Les travaux principaux de construction devraient débuter début 2015 pour s'achever été 2017 pour le collège et en 2020 pour le lycée (compte tenu la nécessité de réaliser les travaux en plusieurs phases).

Prise en compte des orientations de la politique départementale en termes de bâti durable et de développement du numérique :

- Très forte isolation des bâtiments
- Énergie renouvelable grâce au raccordement sur le réseau de chaleur de la Cotonne alimenté par une chaufferie bois
- Récupération des eaux de toiture pour les sanitaires élèves
- Utilisation importante du bois pour les façades
- Vidéoprojecteurs interactifs à focale courte dans toutes les salles de classes
- Accès au très haut débit

Le collège Le Pilat à Bourg-Argental : 2,45 M€

L'opération porte sur l'amélioration de l'accessibilité du collège ainsi que sur la rénovation totale du bâtiment demi-pension.

Planning :

Les travaux ont débuté en juillet 2014 et devraient s'achever début 2015 pour l'amélioration de l'accessibilité. Les travaux relatifs à la rénovation de la demi-pension devraient commencer au printemps 2015 par les aménagements provisoires pour une réouverture septembre 2016.

Durant la fermeture de 12 mois, les repas seront servis dans la salle polyvalente grâce à une fourniture de repas par un prestataire en liaison froide et une remise en température sur place.

Prise en compte des orientations de la politique départementale en termes de bâti durable et de développement du numérique :

- Réutilisation optimale des bâtiments existants
- Isolation des bâtiments réaménagés
- Équipements de cuisine à faible consommation d'eau et d'énergie
- Vidéoprojecteurs interactifs à focale courte dans les salles de classe réaménagées

À la fin de ces travaux d'amélioration de l'accessibilité, tous les établissements du Département en zone rurale pourront accueillir un collégien avec handicap moteur ainsi qu'au moins un établissement dans chaque zone urbaine.

Les autres travaux significatifs prévus

Les autres travaux réalisés cet été concernent les demi-pensions, les aménagements pédagogiques et la sécurité.

Demi-pensions :

- Extension de la salle de restauration du collège Jacques Prévert à Andrézieux-Bouthéon (370 000 €)
- Travaux de rénovation partielle de la demi-pension du collège Jean Rostand à Saint-Chamond (200 000 €)

Aménagements pédagogiques :

- Collège Gaston Baty Pélussin : Réfection du pôle technologie (525 000 € avec la 1ère tranche du Pôle Sciences réalisée en 2013)
- Collège Robert Schuman Noirétable : réfection des locaux suite à un dégât des eaux (300 000 €)
- Équipement de serres pour l'Espace rural – Environnement (ERE) des SEGPA de 3 collèges : Louis Aragon à Mably, Jacques Prévert à Andrézieux-Bouthéon, Puits de la Loire à Saint-Etienne (Travaux réalisés au cours du dernier trimestre 2014 – 215 000 €)

Travaux de sécurité

Remplacement de deux systèmes de sécurité incendie (SSI) : collège Les Etines au Coteau, Collège Emile Falabrègue à St-Bonnet-le-Château

Des politiques renforcées en faveur des collégiens

Le Plan Jeunes

Le Conseil général s'est engagé de manière volontariste et depuis de nombreuses années dans des actions en faveur de la Jeunesse qui constituent une priorité pour l'Assemblée.

Le Plan Jeunes est le cadre structurant d'une véritable politique départementale.

En 2014, le Conseil général a retenu 3 priorités qui sont privilégiées parmi les multiples actions conduites.

Favoriser l'implication des jeunes dans la vie sociale et l'engagement citoyen

Le Conseil général de la Loire va relancer à la rentrée en collaboration avec la Direction des services académique de la Loire, l'action intitulée « *Collégien....et déjà citoyen !* ». Cette action vise à :

- Donner la parole aux collégiens pour faire émerger des idées, des projets en lien avec leurs préoccupations ou aspirations,
- Responsabiliser les collégiens et les faire participer à la construction d'un projet citoyen qui les concerne et qui répond à leurs attentes.

Après un appel à candidatures diffusé auprès des collèges publics et privés de la Loire, 10 établissements seront retenus pour cette seconde édition.

Pour être éligibles, les candidatures doivent s'inscrire dans l'un des quatre thèmes suivants : Culture et sport, vie au collège, environnement et solidarité.

Parallèlement les projets retenus en 2013/2014 seront concrétisés avec une aide du Département pour un coût évalué à 13 000 €.

Accompagner la découverte du monde économique et l'accès à l'emploi

En complément des actions déjà engagées dans ce domaine (parrainage des jeunes, soutien au forum des métiers, actions pour la découverte des métiers de l'artisanat et de l'industrie, mise en place de mini-entreprises, rendez-vous de l'offre d'emploi...); le Conseil général de la Loire accompagne l'opération « Rallye des métiers » portée par la CGPME qui vise à favoriser la découverte des entreprises par les collégiens. Le Conseil général cherchera cette année à développer la mobilisation des acteurs économiques.. Une action sera également conduite pour faciliter la recherche de stages de découverte professionnelle (à travers le projet de signature d'une charte avec des acteurs économiques ou entreprises du Département).

Développer les actions de prévention

Agir le plus tôt possible dès l'apparition des difficultés, agir pour accompagner les jeunes mais aussi pour soutenir les parents constituent des enjeux forts en terme de prévention. En 2014, une évaluation de notre politique de prévention est engagée et des plans d'actions pourront être menés en fonction des préconisations.

Par ailleurs le Conseil général apporte des moyens (18 600 € en 2014) pour le fonctionnement du dispositif RELAIS qui permet d'accompagner les jeunes collégiens en rupture scolaire.

Enfin, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion scolaire, une vigilance sera portée sur la participation des filles aux dispositifs financés au titre des PLA ou des actions de la politique de la ville car les risques de discrimination ont été soulevés par les acteurs de la Loire.

Le développement du numérique

Le Cybercollèges42

Le Cybercollège42 est l'ENT (Espace Numérique de Travail) mis à disposition des 77 collèges publics et privés du Département par la Conseil général.

Il s'agit d'un site internet (www.cybercollèges42.fr) sécurisé (Identifiant et mot de passe), accessible à la communauté éducative des collèges (élèves, enseignants, personnels des collèges, parents d'élèves, etc.) qui propose des informations, des services, des ressources en lignes et des espaces d'échanges.

Potentiellement, plus de 100 000 personnes peuvent y accéder. Il appartient à chaque collège de distribuer les codes d'accès aux parents, enseignants et aux élèves et de choisir les services ouverts aux utilisateurs.

Le Cybercollèges42 offre, en fonction du profil de l'utilisateur (élève, parent, enseignant, etc.), un accès à différents services tels que :

- Un cahier de texte numérique
- Une messagerie électronique
- Un affichage des actualités et des informations sur la vie de l'établissement, la classe, etc.
- Des espaces de stockage personnels ou partagés

- Des espaces d'échanges avec des forums de discussion et des blogs
- Des accès à des ressources en ligne (ex : manuels numériques)
- Un outil de réservations de ressources matérielles (salles, PC, etc.)

Des services supplémentaires de vie scolaire peuvent en outre être proposés par les établissements (consultation des notes et des absences).

Des actualités et des informations en lien avec l'éducation sont également mises en ligne par le Conseil général et les services académiques.

Le cahier de texte aujourd'hui est le service le plus utilisé. Il permet de consulter les contenus des séances de classe et de travail à faire à la maison. Ces contenus peuvent être de différents types : texte, audio, vidéo,

Un nouveau service offert en 2014

Les services cahier de texte et actualités du Cybercollèges42 sont désormais gratuitement disponibles sur Smartphone, exclusivement en consultation, sur les boutiques en ligne Apple store et Google Play.

L'application est plus particulièrement destinée à offrir une nouvelle possibilité de consultation pour les parents et les enseignants d'une manière rapide et à portée de main !

Les actualités sont mises en ligne par le collège, les services académiques et le Conseil général dans le cadre du Plan Jeunes.

L'expérimentation de tablettes dans 2 nouveaux collèges

En partenariat avec l'Éducation Nationale, le Conseil général a décidé d'accompagner deux expérimentations d'apprentissage avec de nouveaux outils numériques. Ces expérimentations seront conduites au collège Albert Schweitzer de RIORGES (étude des usages pédagogiques de tablettes par une classe de 5ème) et au collège Nicolas Conté de REGNY (utilisation de tablettes et de capteurs scientifiques au niveau des cours de sciences et vie de la terre et de physique).

Il a été attribué deux subventions de 12 000 € chacune pour l'achat de ces matériels permettant de mener ces expérimentations.

Les dotations en matériel informatique

Il s'agit de renouvellement ou de nouvelles dotations d'ordinateurs pour un montant de plus de 500 000 €.

En 2014, les acquisitions d'équipement portent sur 699 PC et 29 portables.

À noter la nouvelle orientation prise, après l'équipement des salles spécialisées, de doter progressivement chaque salle de classe d'un ordinateur pour différents usages : saisie en ligne par les enseignants du cahier de texte et des absences (consultables sur le Cybercollèges), pilotage d'un vidéo-projecteur pour des séquences pédagogiques, l'accès à des livres numériques...

Les Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adaptées (SEGPA)

Les Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adaptées accueillent des élèves présentant des difficultés scolaires. Dans la Loire il existe 14 SEGPA intégrées dans les collèges.

L'enseignement comprend une partie d'enseignements généraux et une partie d'enseignements professionnels.

Dans le cadre des nouvelles orientations pédagogiques arrêtées par l'Éducation nationale quatre champs professionnels ont été définis :

- Hygiène-alimentation-service
- Espace rural-environnement
- Habitat-multiactivités
- Vente distribution – magasinage

La mise en place de ces nouvelles orientations est effectuée progressivement.

Pour l'année scolaire 2014-2015, le Conseil général de la Loire assure des travaux d'équipement de serres pour l'Espace rural – Environnement (ERE) des SEGPA de 3 collèges : Louis Aragon à Mably, Jacques Prévert à Andrézieux-Bouthéon, Puits de la Loire à Saint-Etienne (Travaux réalisés au cours du dernier trimestre 2014 – 215 000 €).

Une participation financière a également été attribuée pour compléter l'équipement de 2 ateliers Vente distribution-magasinage aux collèges les Bruneaux à Firminy et François Truffaut à Rive de Gier (4500€)

Politique en faveur de la restauration scolaire

La qualité de la restauration scolaire constitue une des grandes priorités du Plan Jeunes

Le plan d'action pour cette année 2014-2015 s'articule autour de 2 axes prioritaires :

- Reconstitution de la démarche d'approvisionnement en produits bio et ou locaux au sein des 38 restaurants scolaires.
- Poursuite de l'engagement des collèves dans une démarche globale d'amélioration de la qualité de l'alimentation servie par exemple : animation par la diététicienne de groupe de collégiens sur les questions nutritionnelles, sur le goût sur l'équilibre des menus...

Politiques en faveur des emplois aidés affectés dans les collèves.

Le Conseil Général de la Loire met à disposition des collèves publics et privés et des transports scolaires 133 Agents de Médiation et 113 agents sur des missions techniques (agents d'entretien, de restauration d'accueil et de maintenance) en contrat aidé dans le cadre d'un dispositif d'insertion, et 10 emplois d'animateurs ED3

Les agents de prévention-médiation, les agents techniques et les animateurs E3D

Les agents de prévention médiation assurent une présence adulte aux abords des collèves lors des entrées et sorties des élèves. Ils peuvent intervenir au sein des établissements auprès des collégiens qui ne sont pas en cours (foyer, inter cours, récréation, demi-pension). Ils peuvent également participer à des activités culturelles ou sportives en dehors des collèves. Leur présence a notamment pour objectif de désamorcer des conflits.

Les agents affectés sur des missions techniques interviennent en complément des personnels départementaux dans le cadre d'une démarche d'insertion et découverte de métiers.

Les animateurs E3D

Dans le cadre de son Agenda 21 et du Plan Jeunes, le Conseil général mobilise et rassemble les acteurs éducatifs et travaille avec différents interlocuteurs dans les collèves (équipe de direction, personnels techniques, équipes pédagogiques, infirmiers scolaires...).

Cette concertation est conduite en lien avec les objectifs pédagogiques de l'Éducation nationale, et notamment la démarche de labellisation E3D (Établissement en Démarche de Développement Durable) lancée par l'académie de Lyon.

Elle vise à mieux définir les enjeux du développement durable dans une perspective de bonne compréhension des élèves, des équipes pédagogiques et des personnels d'établissement. Ce label récompense la valeur d'exemplarité des collèges dans une logique de partenariat à développer avec les collectivités:

C'est donc dans ce cadre partenarial que le Conseil Général va expérimenter dès la rentrée prochaine la mise en place d'une nouvelle mission « d'animation E3D » pour les 10 collèges ayant obtenu la labellisation.

Le chef d'établissement pourra ainsi s'appuyer sur l'animateur E3D pour sensibiliser autour des projets du collège, et les développer autour de la question du développement durable.

Un des axes prioritaires est la lutte contre le gaspillage alimentaire au titre duquel des collèges ont déjà pris des initiatives (implication des élèves dans le tri sélectif, pesée des déchets, projet « Collégien et déjà citoyen » portant sur le gaspillage du pain...). L'animateur aura pour consigne de mettre du lien entre les projets et de travailler à leur pérennisation et à l'implication des collégiens qui constitue une des priorités du Plan Jeunes.

A titre d'exemple une des clés pour la diminution du gaspillage alimentaire est l'implication des collégiens au sein du restaurant scolaire : *le Conseil général dote de plus en plus de collèges de « buffet bar » : c'est un îlot au sein duquel les élèves se servent eux-mêmes. Ainsi, ils prennent la quantité qui leur convient et peuvent mélanger à souhait plusieurs aliments. Ces buffets bar peuvent être utilisés pour les entrées, les fromages ou même les desserts. Ce principe est très plébiscité par les collégiens, qui se sentent acteurs de leur alimentation.*

D'autres actions en lien avec le développement durable seront menées par les animateurs E3D en fonction de la demande de chaque établissement.

Citons par exemple la récupération de papier pour fabriquer des éco-blocs, des affiches pour sensibiliser à éteindre les lumières, la mise en place d'un compost ou d'un jardin pédagogique pour valoriser les déchets alimentaires...

Lieux d'affectation des animateurs E3D :

- *Collège Pierre et Marie Curie à La Talaudière*
- *Collège Bois de la Rive à Unieux*
- *Collège Antoine Guichard à Veauche*
- *Collège Le Palais à Feurs*
- *Cité scolaire L'Astrée à Boën*

- *Collège La Côte roannaise à Renaison*
- *Collège Nicolas Conté à Régnny*
- *Collège Louis Aragon à Mably*
- *Collège Michel Servet à Charlieu*

Les emplois aidés, qui travaillent 24 heures par semaine, sont accompagnés par le service des emplois aidés du Conseil général pour la construction d'un projet professionnel. Dans ce cadre, des formations sont mises en place et financées par le Département.

Les bénéficiaires de ces contrats sont également accompagnés durant toute l'année scolaire pour la tenue de leur poste.

Suite à des désistements de candidats durant l'été, certains postes ne sont pas pourvus à la rentrée. De nouveaux recrutements sont actuellement en cours pour compenser ces désistements.

Le Conseil Général a équipé les Agents de Médiation de blousons qu'ils portent lorsqu'ils surveillent les abords des collèges et qui leurs permettent d'être mieux identifiés par les collégiens.

Un dictionnaire offert à chaque nouveau collégien de 6^{ème}

En cette rentrée 2014, le Conseil général de la Loire offre un dictionnaire à chaque collégien entrant en 6^{ème}. C'est la 10^e année consécutive que tous les élèves de 6^{ème} de la Loire reçoivent un dictionnaire offert par le Conseil général (10 000 dictionnaires distribués)

Cette année, près de 10 000 élèves font leur entrée en 6^{ème} dans la Loire. Édité en partenariat avec Hachette, le dictionnaire qui leur est remis recense 40 000 mots et 10 000 noms propres.

L'édition 2014-2015 de ce tirage spécial comprend huit pages personnalisées et illustrées présentant le Conseil général de la Loire et la géographie du département. Elles permettent aux collégiens de découvrir le fonctionnement du Conseil général ainsi que des exemples concrets de son action en faveur des jeunes Ligériens.

Cet outil indispensable, à la fois pédagogique et ludique, répond aux besoins des élèves tout au long de leur scolarité. Pratique, son format de poche leur permet de l'emporter partout avec eux.